Pétition

□A l'initiative de la revue L'Ecologiste et d'OGM dangers
□A retourner à : OGM dangers – 6 avenue du Maine 75015 Paris

Pour une agriculture et une alimentation de qualité, je demande que la loi sur les OGM comprenne les trois articles suivants :

1. La culture d'OGM en plein champ est interdite.
2. L'utilisation d'OGM dans l'alimentation humaine ou animale est interdite.
3. Le financement de la recherche publique aujourd'hui consacré aux OGM agricoles sera transféré à la recherche sur les techniques de l'agriculture biologique.

Prénom et Nom	Fonction	Départ tement	Courriel et signature

www.ogm-jedisnon.org